

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal  
du 21 janvier 2014

## DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Benoît De Sloovere est désigné comme secrétaire de séance.

## VOTE DES DELIBERATIONS

### ➤ Indemnité de conseil allouée au comptable public - exercice 2013

Le Maire indique à l'assemblée que, conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, le conseil municipal est appelé, après son renouvellement consécutif aux élections municipales, à se prononcer sur l'octroi de l'indemnité de conseil. Le montant est fonction de la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre et afférentes aux trois dernières années. Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'attribuer l'indemnité spéciale de gestion selon les modalités légales.

### ➤ Demande de subventions

Le Maire présente la demande de subvention de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Après lecture et suite au débat qui s'en est suivi, le conseil municipal décidé, à l'unanimité, d'accorder une subvention d'un montant de 490€55.

De plus, dans le cadre des conventions signées entre « Les vitrines de Lannoy » et la municipalité, il y a lieu d'approuver l'octroi d'une subvention de 258€ à l'association. Après en avoir délibéré, le conseil, décide à l'unanimité, le versement desdites subventions.

### ➤ Tarif restauration ALSH 2014

Concernant le tarif des repas des ALSH petites vacances, ALSH été et mercredis récréatifs, le Maire propose de fixer le tarif repas à 2,63€. Le Maire précise que le prix du repas auprès du fournisseur sera de 2,63€ au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la proposition du Maire concernant le tarif des repas des ALSH 2014.

## INFORMATIONS - COMMUNICATIONS

### ◆ Animateur commerces

Michel Bourgois informe les membres du conseil municipal, que suite à la création d'une fédération regroupant les commerçants des villes de Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Leers, Hem et Toufflers, il a été décidé de créer un poste d'animateur commerces qui aura pour fonction l'animation de cette fédération. Les points financiers seront étudiés dès avril 2014.

### ◆ Espaces verts

Dans un souci de rationalisation de l'activité des agents affectés au service des espaces verts, il a été décidé de confier la culture des plantes à une société extérieure. De ce fait, des économies en terme de fluide seront réalisées.

### ◆ Stationnement en ville

Le Maire informe de la demande d'un commerçant de créer une zone bleue (2 places) de 8h à 18h rue Vendôme. Après débat, une proposition d'expérimentation a été retenue et sera proposée au service communautaire. De plus, le Maire signale qu'il a demandé au bailleur social « Vilogia » d'organiser une réunion afin de proposer une meilleure gestion des places de stationnement.

### ◆ Recueil des actes administratifs du SDIS

Ce recueil est mis à disposition à l'accueil de la mairie.

### ◆ Programmation des logements locatifs sociaux

« Partenord Habitat » réalisera, en construction neuve, 16 logements locatifs sociaux rue Nationale et Vendôme : 3 PLAI, 9 PLUS et 4 PLS.

### ◆ École « Le Petit Prince »

Le Maire informe que, suite à l'application du décret sur les rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014, il est organisé 2 nouveaux services de restauration : en février, mars, avril : 4 services, en mai et juin : flux continu. La meilleure solution

sera retenue pour application à la rentrée.

◆ **Travaux**

Pierre Dollet a présenté les travaux en cours et futurs sur les bâtiments communaux et en ville. Un point spécial a été fait sur les travaux de rénovation du réseau électrique rue Nationale, quartier des Archers et rue des Remparts.

Fait à Lannoy, le 27 janvier 2014

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'olin'.

Michel Colin,

Maire